



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 novembre 2022 à 18h00,**  
**au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

**Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Esther POTIN
3 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
4 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marie MANZATO à partir de la délibération n°18
5 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
6 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	Arrivée à la délibération n°5
7 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
8 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	Départ à la délibération n°18
9 AIX-LES-BAINS	T Christophe MOIROUD	
10 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL-PALU
11 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
12 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
13 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
14 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
15 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
16 LE BOURGET DU LAC	T Sandrine RAMEL	
17 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
18 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
19 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
20 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
21 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
23 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
24 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
25 ENTRELACS	T Claire COCHET	
26 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	Départ à la délibération n°18
27 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
28 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
29 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
30 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
31 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
32 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
33 MERY	T Nathalie FONTAINE	
34 MERY	T Stéphane ROULET	
35 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
36 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
37 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
38 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	Pouvoir de Daniel CLERC
39 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
40 SAINT OURS	T Louis ALLARD	
41 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
42 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
43 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
44 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
45 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
46 VOGLANS	T Martine BERNON	Pouvoir de Yves MERCIER

20 communes présentes

**Autres présent non votant :**

BOURDEAU Michel ARDOUVIN

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS Michelle BRAUER  
 AIX-LES-BAINS Gilles CAMUS  
 CONJUX Claude SAVIGNAC

PUGNY-CHATENOD  
TRESSERVE  
VIONS

Bruno CROUZEVALLE  
Christian ROUSSEL  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 8 novembre 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 19 projets de délibération.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 45 présents et 51 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 5      Année : 2022  
Exécutoire le : 22 NOV. 2022  
Publiée le : 22 NOV. 2022  
Visée le : 22 NOV. 2022

### *PROJET DE TERRITOIRE* Approbation du Projet de Territoire – Horizon 2030

Monsieur le Président rappelle que délégation a été donnée à Florian MAITRE, 3<sup>ème</sup> Vice-président de Grand Lac, pour porter la construction d'un Projet de Territoire à l'échelle de Grand Lac.

Monsieur le Président rappelle que la concertation publique autour du projet de territoire a été lancée le 2 mars 2022 par un événement au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains. L'ensemble des événements de concertation ont regroupé un peu plus de 1000 participants (3 soirées habitants, 3 temps avec des collégiens, 1 temps avec les socio-pro, 3 temps avec le panel, 1 soirées de lancement, 3 temps avec les agents). Les élus du conseil communautaire se sont réunis à trois reprises dont une fois avant la concertation et une fois après, pour débiter et clôturer la démarche. Plus de 2400 contributions ont été recueillies (celles-ci seront présentées dans un document annexe disponible sur le site web de la communauté d'agglomération d'ici la fin d'année.

Le projet de territoire sera décliné en un document de 40 pages présentant les ambitions politiques à l'horizon 2030 selon trois axes :

- Grand Lac un territoire en transitions
- Grand Lac un territoire attractif
- Grand Lac un territoire de proximités

Le projet de territoire sera un cap à suivre collectivement pour aller vers le territoire imaginé pour 2030. Il fixe des objectifs partagés par le territoire et s'adresse à tous les acteurs du territoire, aussi bien les communes que Grand Lac, ainsi que le Département ou encore les partenaires institutionnels (CIAS, OTI, SMSB, CGLE...). Les entreprises, associations et habitants ont aussi une part importante dans la réalisation de ce projet.

Le projet de territoire place l'environnement et la qualité du cadre de vie au centre des critères de choix des projets.

Les ambitions portées par chaque axe sont les suivants :

- **Grand Lac un territoire en transitions :**
  - o Préserver le territoire pour les générations futures (dynamique, beau, agréable, économique ...)
  - o Se projeter vers un territoire d'avenir : pro-actif dans TOUTES les transitions (écologique, énergétiques, déplacement, adaptation au changement climatique...)
  - o Réguler les pressions (ressources naturelles, urbanisme adapté, des espaces de vie plus sobre en consommation et des déplacements adaptés)
  - o Accompanyer les changements pour TOUS les acteurs du territoire
- **Grand Lac un territoire attractif**
  - o Continuer le développement économique pour proposer les emplois aux générations futures et des ressources aux entreprises
  - o Préserver les équilibres écologiques et sociétaux : condition épanouissement des générations futures
- **Grand Lac un territoire de proximités**
  - o Renforcer le lien citoyen - institutions publiques
  - o Préserver la qualité de vie quel que soit les habitants, leurs âges, métiers et lieux d'habitation (accessibilité, personnes âgées, les soins, les offres de service ...)

Le projet de territoire sera présenté au Grand public le 6 décembre 2022 au centre des congrès d'Aix-les-Bains.

Par la suite, le projet de territoire sera animé par la mise en place d'actions portées par tous, par un document « tableau de bord » élaboré en 2023 et par des rencontres publiques qui restent encore à définir. Ces dernières seront à la fois des rencontres annuelles permettant de faire le bilan des actions menées ainsi que des rencontres avec le conseil local de développement, les élus souhaitant faire de ce groupe l'outil de suivi du projet de territoire.

Monsieur le Président propose de mettre au vote le projet de territoire Horizon 2030.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le projet de territoire Horizon 2030.

Aix-les-Bains, le 15 novembre 2022

Le Président,  
Renau BERETTI

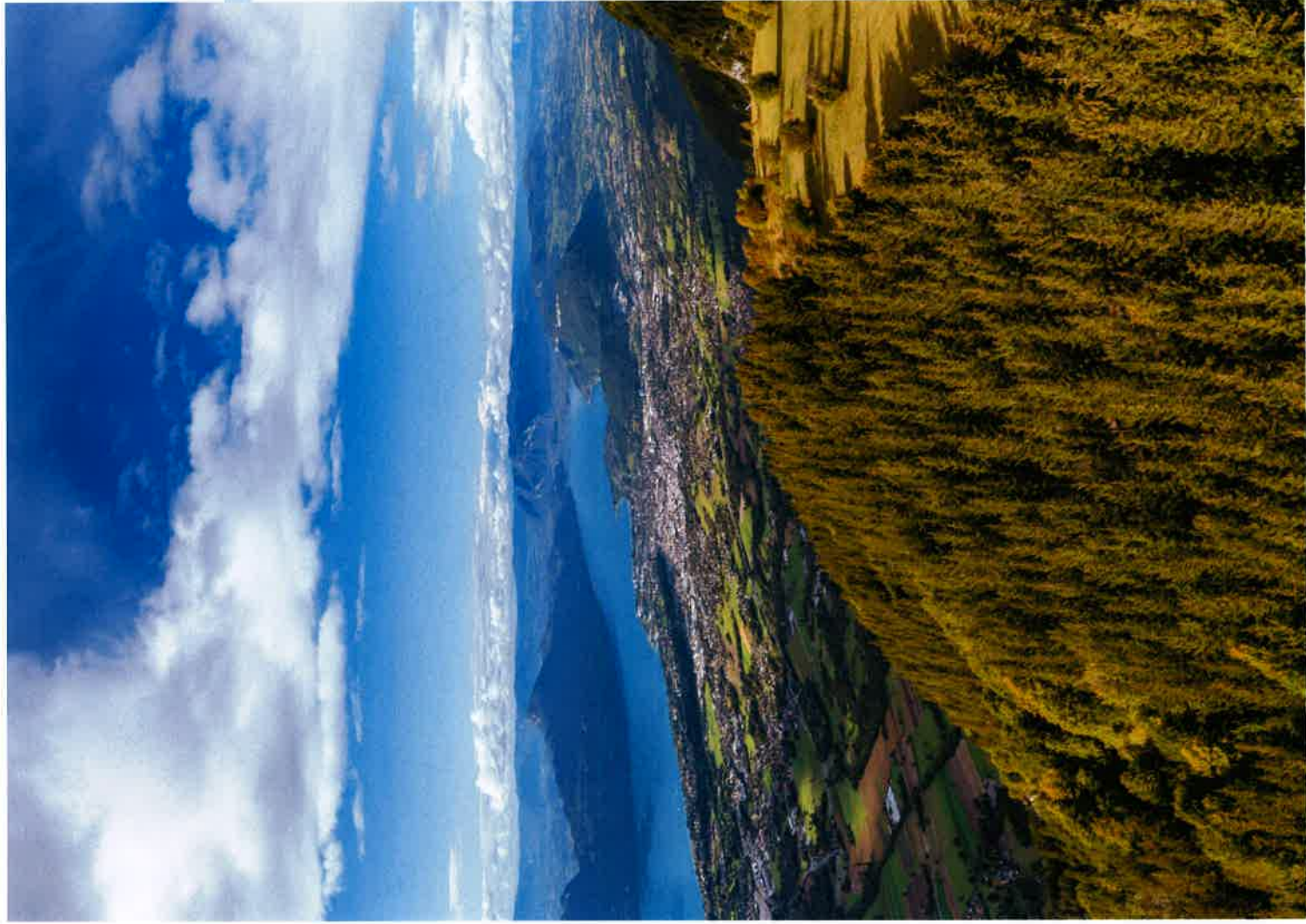
- Délégués en exercice : 68
- Présents : 46
- Présents et représentés : 52
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





**GRAND  
LAC**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**PROJET DE TERRITOIRE**



**J**e suis heureux de vous présenter notre projet de territoire Grand Lac Horizon 2030. Une première pour la jeune Communauté d'Agglomération qu'est Grand Lac et l'ensemble des 28 communes qui la composent.

La vaste concertation « Inventons Grand Lac 2030 » a rythmé l'année 2022. Je remercie celles et ceux qui se sont engagés, en répondant à l'enquête en ligne ou en participant aux différentes réunions organisées sur l'ensemble du territoire. Vos remarques, vos idées et vos questionnements ont été pris en compte. En effet, ce projet n'avait de sens que s'il était le fruit d'une vision partagée sur les enjeux et les réponses qu'il convient d'apporter.

Ce projet de territoire, que vous allez découvrir, se présente comme un cap à suivre, afin que nous léguions aux générations futures, au-delà du calendrier des mandats politiques, un territoire qui aura su s'adapter à toutes les transitions, conserver son dynamisme et son attractivité, rester un espace de vie et de cohésion au quotidien.

Il ne s'agit pas d'un document programmatique, ciblant des réalisations détaillées, précisant le « quand » et le « comment », mais d'une feuille de route des actions à mettre en œuvre, nous permettant de nous projeter vers le territoire imaginé pour 2030.

Adopté par le conseil communautaire le 15 novembre 2022, il devient le document de référence pour le territoire et toutes ses forces vives. A chacune et chacun de s'en emparer !

**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac



## UN PROJET POUR LE TERRITOIRE, POUR TOUS

Le territoire de Grand Lac compte aujourd'hui plus de 80 000 habitants et 28 000 emplois. L'un des plus dynamiques de Savoie, il a su tirer profit de sa position privilégiée au cœur d'une région économique de premier plan. Mais, nous le vivons tous au quotidien, cette vitalité engendre de nombreuses pressions avec des conséquences sur notre environnement et notre cadre de vie : croissance des flux de déplacements, augmentation de la fréquentation des rives du lac et de nombreux sites touristiques, pression immobilière et foncière...

Habiter, se déplacer, consommer, entreprendre, travailler, se divertir, grandir ou vieillir sur le territoire : nombreux sont nos points de repère d'hier questionnés par l'avenir qui se dessine. Pour anticiper et ne pas subir, pouvoir répondre à une multiplicité de besoins en plein essor, mais surtout intégrer le temps de l'aménagement, qui ne se juxtapose ni au temps politique d'un mandat ni même parfois au temps d'une seule génération, nous avons décidé de nous projeter sur l'ensemble de nos compétences publiques, à l'horizon 2030.

Ce projet de territoire, nous l'avons voulu fédérateur. Habitants, socio-professionnels, jeunes collégiens, agents des collectivités, élus : tous les acteurs de Grand Lac ont participé à son élaboration, bénéficiant, dans un élan commun, des espaces d'expression mis à disposition de chacun. Conscients de l'ampleur des enjeux, nous n'avons pas révisé d'un territoire irréaliste. Cette feuille de route se veut pragmatique, ancrée dans de nécessaires arbitrages.

**Trois axes de développement, issus de la vision exprimée collectivement, constituent notre grille de lecture pour l'avenir.**



### GRAND LAC, UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS

pour aller vers une agglomération plus apaisée dans ses mobilités, plus respectueuse de son environnement et de ses ressources naturelles, plus en prise avec la transition énergétique et le changement climatique, et à l'écoute des besoins d'une agriculture à haute valeur environnementale. Les problématiques environnementales ont constitué l'un des fils rouges de la concertation. Grand Lac a déjà mis en place un certain nombre d'actions pour protéger son environnement naturel, respecter la biodiversité, tendre vers l'autonomie énergétique. Il s'agit désormais de passer à la vitesse supérieure, ensemble, dans un accompagnement partagé des changements de pratiques.



### GRAND LAC, UN TERRITOIRE ATTRACTIF

pour préserver et soutenir les conditions d'un développement économique maîtrisé, notamment autour de filières d'innovation d'excellence, redynamiser nos centres-villes et centres-bourgs, favoriser les nouvelles formes de travail et de nouvelles mixités économiques, véritables atouts pour le monde rural et, enfin, opter pour un tourisme raisonné, respectueux des attentes, mais aussi des besoins des différents acteurs du territoire.



### GRAND LAC, UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

maillé de services publics et d'une offre de santé suffisante et qualitative, garants de la cohésion territoriale. Un territoire accessible à tous, en phase à la fois avec ses jeunes, ses jeunes actifs, ses jeunes ménages et ses seniors. Un territoire d'interactivités et de liens, où équilibre et cohésion sont les piliers du vécu quotidien.

Il revient désormais à chacun de faire avancer ce projet de territoire, parfois en direct, parfois dans l'interaction avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels, pour que les attentes exprimées lors de la concertation, traduites en 19 grandes ambitions et visions prospectives, débouchent sur des réalisations.

Pour autant, ne l'oublions pas, nous ne partons pas de zéro. Certains projets sont en effet déjà à l'étude, voire lancés, car ils ont été programmés dans le cadre de notre Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Donnons-leur toute l'ampleur nécessaire, tenons compte de la réalité des bassins de vie aux priorités parfois différentes et, surtout, osons aller plus loin, avec bon sens.

# SOMMAIRE

La concertation, socle fondateur du projet de territoire

7

## GRAND LAC : UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS

10

- 01 Fluidifier les mobilités
- 02 Devenir acteur de la transition énergétique
- 03 Partager équitablement la ressource en eau
- 04 Adapter notre cadre de vie urbain au changement climatique
- 05 Préserver notre environnement naturel
- 06 Favoriser l'économie circulaire
- 07 Soutenir la ruralité et accompagner l'agriculture dans ses transitions

12  
14  
15  
16  
17  
18  
19

## GRAND LAC : UN TERRITOIRE ATTRACTIF

20

- 08 Structurer notre positionnement économique autour de filières d'avenir
- 09 Redynamiser la vie économique en centres-villes et centres-bourgs
- 10 Favoriser les nouvelles formes de travail et la création d'activités : vers une « mixité urbaine », nouvel atout pour le monde rural
- 11 Développer un tourisme raisonné

22  
24  
25  
26

## GRAND LAC : UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

28

- 12 Améliorer la qualité de l'information et de la relation avec les habitants et les usagers
- 13 Préserver des services publics pensés dans la proximité pour tous, pour une qualité de vie au quotidien
- 14 Mailer le territoire d'une offre de santé de proximité
- 15 Offrir une bonne qualité de vie à nos séniors
- 16 Répondre aux attentes de la jeunesse
- 17 Habiter Grand Lac
- 18 Vivre dans la sérénité
- 19 Conforter l'offre culturelle et sportive

30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37

Et maintenant ?

38

# LA CONCERTATION, SOCLE FONDATEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Nous sommes tous des usagers et des acteurs du territoire de Grand Lac. Chacun, là où il est, attend des réponses à ses besoins du quotidien, à ceux d'aujourd'hui autant qu'à ceux de demain. Le projet de territoire est une façon de nous donner collectivement un cap.

Il s'inscrit à l'horizon 2030. Il se doit également d'être partagé le plus largement possible. Car les enjeux auxquels nous sommes tous confrontés et, surtout, les réponses qu'ils appellent en écho, relèvent et relèveront de la responsabilité de chacun dans leur mise en œuvre.

C'est pourquoi les élus de Grand Lac ont souhaité impulser une concertation au plus proche du territoire, organiser les conditions de l'expression et du débat autour de ce projet, vital pour l'avenir, avec la diversité des acteurs qui font vivre le territoire, dans toutes ses dimensions.

La démarche, dans son ensemble, a fédéré près de 1 200 habitants, jeunes, acteurs socio-professionnels, élus et citoyens. 2 470 contributions ont été faites individuellement ou collectivement.

## 2 MARS 2022 - 6 DÉCEMBRE 2022 : DU LANCEMENT À LA PRÉSENTATION

La soirée de lancement du 2 mars 2022 a réuni 350 personnes, élus, socio-professionnels, habitants. En prenant de la hauteur avec l'intervention de Walter Bouvais, entrepreneur, auteur et conférencier engagé pour la transition écologique de notre société, nous avons pu poser les jalons de cette démarche de projet de territoire et ouvrir, d'ores et déjà, le débat et l'expression de tous au sein de deux espaces :

- « le baromètre », pour connaître votre diagnostic du territoire ;
- « l'exposition interactive », pour commencer à accueillir vos propositions.

Plus de 260 propositions et expressions ont été collectées ce soir-là, acte 1 du projet de territoire.

**2 470**  
contributions  
individuelles  
ou collectives



Près de  
**1 200**  
habitants  
mobilisés

### QUEL VÉCU DU TERRITOIRE, QUEL TERRITOIRE DEMAIN ?

Pour ouvrir cette démarche de projet de territoire à l'expression du plus grand nombre, l'agglomération a lancé une grande enquête en ligne. Près de 500 personnes ont apporté 800 contributions qui ont nourri la réflexion collective et le projet finalisé.



PROJET  
DE TERRITOIRE

7



## UNE CONCERTATION OUVERTE À TOUS

Avec près de 80 000 habitants répartis sur 28 communes, Grand Lac est un vaste territoire fonctionnant autour de plusieurs bassins de vie. Pour favoriser les échanges, la concertation a été pensée et programmée autour de cette proximité, à Aix-les-Bains, à Grésy-sur-Aix, à Vions et à Voglans, auprès des habitants, de socio-professionnels, d'agents de collectivités et d'élus. De la même manière, la réflexion avec les jeunes s'est organisée avec les collèges Jacques Prévert d'Entre-lacs, le Revard de Grésy-sur-Aix et Lamartine d'Aix-les-Bains.

Près de  
**750**  
propositions et  
expressions  
produites par les

**125**  
habitants  
venus sur les ateliers



**3**  
temps  
de réflexion

**70**  
agents  
présents

Près de

**190**  
propositions

## DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

Le temps de l'aménagement est un temps long. Et, dans la plupart des cas, nos décisions d'aujourd'hui concerneront principalement les générations futures. Aller à la rencontre des futurs acteurs du territoire à l'horizon 2030 et au-delà, comprendre leurs aspirations, est apparu comme une évidence.

65 collégiens se sont prêtés avec beaucoup d'envie et d'énergie à cet exercice consistant à porter un regard critique sur l'espace dans lequel ils vivent, mais aussi à imaginer les façons de préserver et d'améliorer l'environnement et la qualité de vie des habitants.

## DES ÉLUS FORCE DE PROPOSITION

Les collectivités sont garantes et souvent responsables d'une grande partie de ce qui fait la vie en commun. Ce sont autant des équipements que des services, dont nous avons tous besoin au quotidien ou un jour ou l'autre. Les communes et l'agglomération jouent et joueront donc un rôle important dans la déclinaison de ce projet de territoire. Elles sont légitimes à être force de proposition et arbitre des choix qui doivent être faits pour l'avenir.

Les élus communautaires se sont réunis lors de trois séminaires pour poser leur diagnostic du territoire, partager les enjeux, prendre en compte la concertation et formaliser les objectifs que Grand Lac pourrait se donner.

## ZOOM SUR LE PANEL CITOYEN

La concertation n'est pas un exercice facile. Pour s'assurer d'une bonne représentativité de la diversité de la population, les élus ont ouvert un espace de réflexion spécifique à un groupe d'habitants volontaires, sélectionnés par un institut spécialisé indépendant. 50 personnes ont ainsi constitué le panel citoyen de la démarche projet de territoire de Grand Lac.

Quatre temps ont été organisés. Ces rencontres, très denses et humainement très riches, ont permis de faire émerger près de 210 propositions, qui ont ensuite été présentées par des représentants du panel au conseil communautaire de Grand Lac.

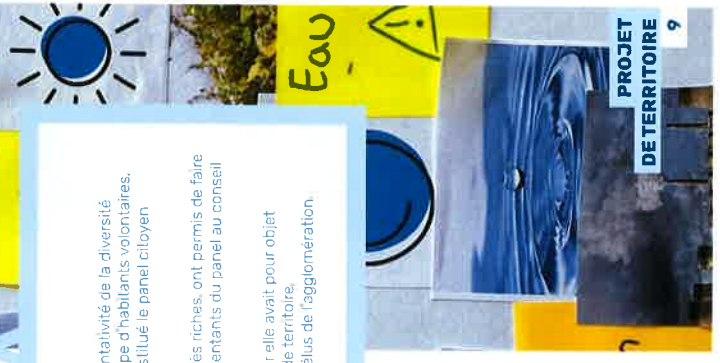
La dernière rencontre s'est déroulée en novembre. Une rencontre essentielle, car elle avait pour objet de restituer et de commenter la façon dont les propositions ont nourri le projet de territoire, mais aussi d'expliquer comment et pourquoi des arbitrages ont été faits par les élus de l'agglomération.

## ACTE 2

Enfin, le projet de territoire étant une construction collective, fruit d'une multiplicité de temps d'échanges et de réflexions, il s'est avéré indispensable d'offrir à tous une restitution du contenu définitif. La soirée du 6 décembre, acte 2 du processus, se lit d'une part comme une ligne d'arrivée après plusieurs mois de concertation, et d'autre part comme le point de départ de la concrétisation du projet de territoire de Grand Lac.

**175**

propositions  
émantant des collégiens  
de 3 collèges du territoire



# GRAND LAC: UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS



**76 759**  
habitants  
en 2019

**93 000**  
habitants  
estimés à l'horizon  
2050

**N**ous en sommes tous convaincus : nous sommes dépositaires d'un cadre de vie exceptionnel. Le territoire de Grand Lac est remarquable, attractif. Mais il est aussi fragile, autant dans ses équilibres écologiques qu'en termes de répartition des usages, qu'ils soient agricoles, touristiques ou résidentiels. Il est, enfin, comme tous les autres territoires, confronté aux réalités planétaires qui s'imposent : le changement climatique et la fin prévisible des énergies carbonées.

La capacité de notre territoire à préserver, pour les générations futures, un dynamisme indispensable à son avenir, exige que nous enfrions de plain-pied et résolument dans toutes les transitions : écologiques, énergétiques ou d'adaptation au changement climatique.

Cette résilience, que vous avez évoquée tout au long de la concertation, implique de réguler, ensemble, avec intelligence, toutes les pressions qui pèsent sur le territoire et ses ressources naturelles, d'évoluer vers des modes de déplacements plus sobres, d'intégrer le changement climatique dans nos choix urbanistiques, de gérer équitablement la ressource en eau, de développer l'économie circulaire, de soutenir la ruralité, d'accompagner l'agriculture dans ses transitions. Autant d'ambitions que nous portons au cœur de ce projet de territoire.

## NOS AMBITIONS

- 01** Opter pour une mobilité fluide et durable
- 02** Devenir acteur de la transition énergétique
- 03** Partager équitablement la ressource en eau
- 04** Adapter notre cadre de vie urbain au changement climatique
- 05** Préserver notre environnement naturel
- 06** Favoriser l'économie circulaire
- 07** Soutenir la ruralité et accompagner l'agriculture dans ses transitions



**+34%**  
de déplacements  
entre 2009 et 2019

**82,8%**  
des actifs  
ne résident au  
travail qu'en voiture



## OPTER POUR UNE MOBILITÉ FLUIDE ET DURABLE

Espace contraint, espace sous pression résidentielle, espace de destination touristique, Grand Lac est un territoire de déplacements. La mobilité constitue l'un des enjeux majeurs pour l'avenir. Vous avez été nombreux à vous exprimer sur le sujet dans les différents temps de rencontre dédiés à la concertation.

Ces dix dernières années, la hausse du nombre de déplacements a été supérieure à l'augmentation même de la population. Sachant que de moins en moins d'actifs travaillent directement sur le territoire, les déplacements professionnels constituent des flux particulièrement importants, bien souvent à l'origine de l'engorgement quotidien aux heures de pointe. Une saturation à laquelle, compte tenu de la très forte attractivité du lac du Bourget, s'ajoutent les flux liés à la fréquentation touristique.

L'agglomération travaille sur la mobilité, en proposant des infrastructures et en développant l'offre de services de bus. Elle porte notamment depuis juillet 2022 un nouveau modèle de transport collectif : Mobeo, le transport à la demande qui permet de mailler tout le territoire. D'ici 2024, elle se dotera d'un plan de mobilité pluriannuel, pour tous les types de mobilité et à l'échelle de l'ensemble du territoire, les développements sur 10 ans. Mais elle n'est pas seule à pouvoir agir et favoriser le report modal : les entreprises, dans la recherche de solutions pour leurs salariés, les habitants, en changeant leurs pratiques, ont également un rôle à jouer.

Pour répondre à vos préoccupations, le projet de territoire prend en compte six axes de travail.



### OBJECTIF 1

#### Organiser la mobilité à l'échelle du bassin de vie

- **Action :** Créer une autorité organisatrice de la mobilité à l'échelle du bassin de vie.
- **Action :** Créer une tarification commune Grand Lac - Grand Chambéry - Région, permettant d'utiliser l'intégralité des services de mobilité (train, bus, vélo).
- **Action :** Positionner le train au cœur des mobilités du territoire, en favorisant les interconnexions.

### OBJECTIF 2

#### Encourager une mobilité active et décarbonée

- **Action :** Développer des itinéraires cyclables du quotidien pour le transport domicile-travail et desservir les pôles économiques et touristiques.
- **Action :** Mailler le territoire de services pour les cyclistes (vélos-stations, parkings, espaces de réparation).

### OBJECTIF 3

#### Développer des transports en commun plus efficaces et plus accessibles, partout sur le territoire

- **Action :** Créer des transports en site propre et développer les voies dédiées aux transports en commun.

### OBJECTIF 4

#### Maîtriser la place de la voiture individuelle

- **Action :** Développer le stationnement périphérique et conforter le rôle clé de pôles multimodaux pour favoriser un usage limité de la voiture individuelle et reporter les flux vers le bus, le train ou le vélo.
- **Action :** Renforcer la piétonnisation des centres-urbains.

### OBJECTIF 5

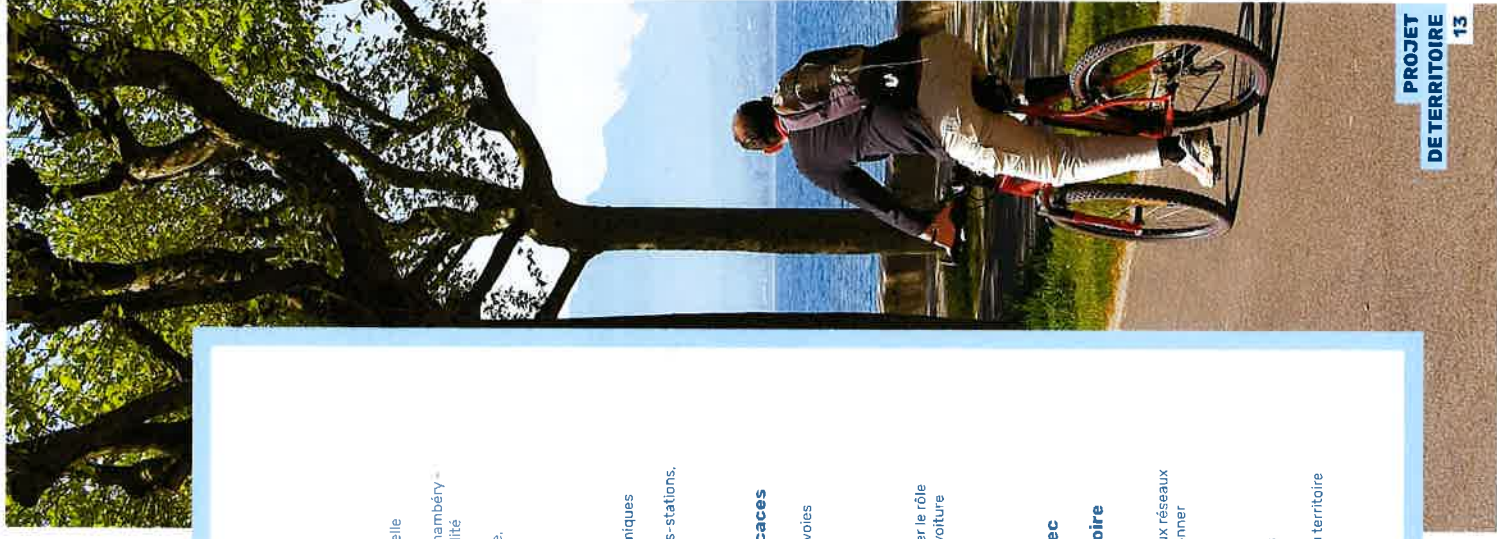
#### Améliorer l'intermodalité et l'interconnexion avec les réseaux régionaux pour mieux gérer les déplacements entrants et sortants du territoire

- **Action :** Faire des gares des pôles multimodaux de la mobilité (vélo, parkings, points de co-voiturage).
- **Action :** Connecter les lignes et les parkings de covoiturage aux réseaux de transports en commun urbains et de cars pour décongestionner les axes de dessertes interurbaines.

### OBJECTIF 6

#### Faire ensemble : accompagner les changements de pratiques

- **Action :** Mener des campagnes de sensibilisation à l'échelle du territoire sur la mobilité décarbonée et/ou partagée.



## 2 GRAND LAC ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À travers des actions simples du quotidien, chacun, entreprise, habitant, collectivité, a aujourd'hui le devoir d'agir pour la transition énergétique. L'agglomération s'est d'ores et déjà emparée des problématiques de transition énergétique : en 2020, les ambitions ont été inscrites dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Pour autant, l'engagement dans cette transition n'est pas chose facile, ni individuellement, ni collectivement. Elle implique de profondes modifications de comportements, l'adoption de technologies nouvelles, la mise en place de solidarités en réponse à une inégalité grandissante d'accès à l'énergie. C'est ensemble, en dialoguant, que nous construisons le territoire de demain.

Vous avez souligné votre intérêt et vos préoccupations sur ce sujet. Le PCAET fixe un cap. Dans le cadre de ce projet de territoire et, à la lumière de l'actualité qui, tout au long de l'été 2022, a pointé avec évidence les changements climatiques en cours, nous souhaitons accélérer la mise en mouvement de tous autour de cet enjeu essentiel qu'est la transition énergétique.

Deux axes de travail ont été retenus. Premièrement, moins consommer et mieux consommer, c'est-à-dire organiser une consommation plus sobre, tout en pilotant mieux les consommations et en développant la part d'énergies renouvelables. Deuxièmement, tendre vers l'autonomie énergétique du territoire.



### OBJECTIF 1

#### Moins consommer et mieux consommer

- **Action :** Diminuer l'éclairage public la nuit, réduire l'éclairage commercial nocturne.
- **Action :** Mettre en œuvre un plan de rénovation énergétique du parc locatif social, suite au salon «Je rénove Grand Lac», organisé en mai 2022, accentuer l'identification des logements «passoires thermiques», simplifier et renforcer les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique, les rendre plus accessibles au grand public.
- **Action :** Inciter les entreprises, industrielles et commerciales essentiellement, à isoler leurs locaux et à mieux consommer.
- **Action :** Accompagner l'agriculture dans la transition « bas carbone » en étendant les études et en développant les actions déjà mises en œuvre.

### OBJECTIF 2

#### Tendre vers l'autonomie énergétique en multipliant les sources de production d'énergie

- **Action :** Soutenir l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.
- **Action :** Mettre en œuvre un plan de déploiement du solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics, les parkings publics et commerciaux, ou encore sur les toitures des bâtiments d'activités avec, à la clé, une autoconsommation par les foyers de véhicules ou les voitures particulières.
- **Action :** Étudier le potentiel hydrothermique que peuvent représenter le lac et les sources des thermes.
- **Action :** Prévoir un plan de déploiement de réseaux de chaleur.

### OBJECTIF 3

#### Faire ensemble : accompagner les changements de pratiques

- **Action :** Mettre en place des démarches de sensibilisation (fresque du climat, défi famille à énergie positive, challenge « économies d'énergie » sur le modèle des foyers éco-déchets).

### OBJECTIF 4

#### Plan « Eau-climat on agit ! »

- **Action :** Renforcer et renouveler l'initiative « Eau-climat on agit ! », pour accompagner les communes et les habitants à s'adapter au changement climatique et à son impact sur la ressource en eau.
- **Action :** Limiter au maximum le gaspillage de l'eau (fontaines en circuit ouvert, bâtiments adouverts, fuites, mauvaises pratiques, etc.).

- **Action :** Limiter l'utilisation du réseau d'eau potable pour des usages ne nécessitant pas une telle quantité d'eau (arrosage des espaces verts, lavage des voitures, des véhicules).

- **Action :** Stopper la multiplication des prélèvements domestiques pour de l'arrosage (pompages et dérivations).

- **Action :** Stopper les rejets inappropriés dans les grilles d'eaux pluviales et polluantes des eaux (mégaots, eaux de lavage, déchets divers).

### OBJECTIF 5

#### L'eau, un bien collectif

- **Action :** Maîtriser la production et la distribution d'eau potable.
- **Action :** Garantir l'approvisionnement en quantité et en qualité de l'eau potable sur l'ensemble du territoire.
- **Action :** Préserver les milieux naturels et la biodiversité des cours d'eau et des berges.
- **Action :** Maîtriser le traitement des eaux usées et l'acheminement des eaux pluviales pour protéger l'environnement.

### Autonomie énergétique

12 %

de l'énergie consommée sur Grand Lac est d'ores et déjà produite sur le territoire.



### Production d'énergie renouvelable

X2

à l'horizon 2030

-22 %

de consommation d'énergie entre 2015 et 2030

-29 %

d'émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030

3

## L'EAU, UNE RESSOURCE SENSIBLE ET UN BIEN COMMUN À PARTAGER ÉQUITABLEMENT

La Savoie est un département qui dispose de bonnes ressources en eau. Notre territoire, lui, accueille le plus grand lac français d'origine glaciaire, le lac du Bourget. Malgré cette apparente évidence d'une ressource importante, le réchauffement climatique, avec la survenance régulière d'épisodes de sécheresse conséquents, peut sérieusement remettre en cause ce que nous tenions pour acquis.

Nous l'avons vu au cours de l'été 2022, les incidences sur l'activité humaine, mais également sur la biodiversité et l'agriculture sont déjà tangibles. Les sécheresses, dont les fréquences s'accroissent, impactent tout le bassin versant du lac. Certaines rivières, comme le Chéran, voient leur débit d'étiage dramatiquement baisser. La productivité de l'espace agricole est également touchée et l'eau potable pour certaines communes de l'amont du bassin versant vient à manquer.

Les tendances d'évolution climatique nous montrent que les tensions sur la ressource en eau et les éventuels déficits induits risquent d'être encore plus prégnants dans les quelques décennies à venir. La maîtrise de cette ressource vitale qu'est l'eau véritable bien commun, sera donc demain encore plus qu'aujourd'hui, une nécessité. Les enjeux : une utilisation équitable et partagée, un usage beaucoup plus économe, une gestion des milieux aquatiques garantissant au mieux la préservation de la biodiversité.

Ces enjeux ont été largement partagés au cours de la démarche de concertation menée pour construire ce projet de territoire. Il en ressort deux objectifs phares.





## GRAND LAC : UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS

### OBJECTIF 1

#### Créer des trames vertes

- Action : Concevoir de nouveaux îlots de verdure, poumons verts au cœur de nos communes.

### OBJECTIF 2

#### Limiter l'imperméabilisation des sols

- Action : Travailler sur la perméabilité des sols lors des projets de constructions nouvelles.
- Action : Adapter les infrastructures existantes aux problématiques de perméabilité des sols.



# 5

## UNE NATURE PRÉSERVÉE À PROTÉGER

Avec 83 % du territoire classés en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, le territoire de Grand Lac recèle une richesse de milieux naturels de premier plan : marais, pâturages, falaises, espaces agricoles et, en son cœur, le lac. Éléments identitaires, le lac du Bourget est tout à la fois un formidable réservoir de biodiversité, un lieu sur lequel se sont cristallisés une histoire, une culture, des patrimoines spécifiques et, enfin, un espace de loisirs toujours plus attractif. Au fil du temps, cet « esprit des lieux » s'est enrichi de tout un imaginaire, creusé de l'attachement particulièrement fort des habitants du territoire à « leur » lac.

Mais le lac du Bourget est fragile. Cet espace remarquable peut être remis en cause par un manque de considération et de préservation de ses caractéristiques environnementales, paysagères et culturelles, par des aménagements non qualitatifs, ou encore par des pratiques en contradiction avec ses spécificités, des fréquentations mal maîtrisées.

Pour faire reconnaître cette grande richesse environnementale, l'agglomération candidate à la labellisation internationale « Homme et Biosphère » de l'UNESCO. Cette labellisation, autant que le classement en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, visent à réguler les pressions des activités humaines.

Pour préserver encore plus cette nature préservée, il convient de :



### OBJECTIF 1

#### Conforter et partager la connaissance de notre patrimoine naturel

- Action : Mieux connaître le patrimoine naturel et comprendre son fonctionnement pour se donner les moyens d'en parler.
- Action : Sensibiliser les habitants aux enjeux d'avenir pour qu'ils se les approprient et deviennent acteurs de la préservation de la biodiversité de leur territoire.

### OBJECTIF 2

#### Accentuer la protection des espaces naturels du territoire

- Action : Protection d'îlots de nature suffisamment importants pour qu'ils puissent jouer leur rôle de régénération et de corridors écologiques.

### OBJECTIF 3

#### Impulser une identité partagée du territoire autour de la nature préservée à protéger

- Action : Aller vers la labellisation internationale « Homme et Biosphère » de l'UNESCO.
- Action : Élaborer une charte écologique du territoire.
- Action : Évoluer vers des pratiques et des aménagements moins impactants pour l'environnement.
- Action : Diversifier les lieux d'activités (économie, loisirs, habitat) sur tout le territoire pour préserver davantage et mieux les espaces naturels.

Le lac du Bourget

13 %

de la superficie du Grand Lac

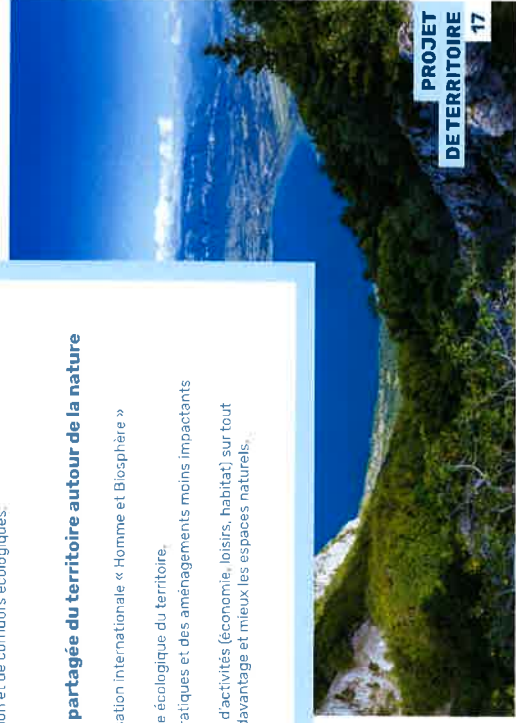


Part de la superficie de forêts et milieux naturels : 51 %

83 %

du territoire classés en

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique



PROJET D'TERRITOIRE 17

# 4

## LA NATURE EN VILLE : ADAPTER NOTRE CADRE DE VIE URBAIN AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**+2,4°C** augmentation de la température moyenne

depuis 1984 dans les Alpes du Nord (+1,2°C à l'échelle planétaire)



La croissance des épisodes de canicule, les incidences sur la qualité de l'air et l'intensité grandissante des précipitations remettent en cause la qualité de vie des habitants au sein des communes. Ilots de chaleur, pics de pollution, surconsommation électrique liée à la climatisation, ou encore risques de crues sont autant de conséquences qui démontrent la nécessité d'une meilleure adaptation de notre espace de vie urbain au changement climatique. Au-delà de la question du confort, cela devient un enjeu de santé et de sécurité publiques.

Nos villes doivent s'adapter à partir de solutions fondées sur la nature, efficaces pour atténuer les conséquences du changement climatique mais également attractives et agréables à vivre pour les habitants. Espace urbain moins imperméable, présence accrue de végétal et de la nature, meilleure gestion de l'eau pluviale constituent autant de voies à suivre pour aménager des villes plus résilientes face aux évolutions du climat.

## 6 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UNE RESPONSABILITÉ AUTANT INDIVIDUELLE QUE COLLECTIVE

L'économie circulaire, basée notamment sur une utilisation raisonnée des ressources naturelles et sur la valorisation des déchets produits, permet de repenser nos modes de production et de consommation, afin de limiter notre impact sur l'environnement et d'adapter nos activités et nos comportements au défi climatique. Le développement de l'économie circulaire est étroitement lié à celui des circuits courts, à l'ancrage des activités économiques et associatives, au développement de filières locales. Les collectivités ont un rôle clé à jouer dans cette transition.

Plus spécifiquement sur la valorisation des déchets, l'agglomération dispose d'ores et déjà d'un bon maillage de 5 déchetteries et organise une collecte sélective efficace (emballages recyclables), qui a représenté près de 46 kg par habitant en 2021. Pour autant, la prévention en matière de gestion des déchets tout comme leur valorisation doivent encore être optimisées pour respecter les objectifs nationaux de la stratégie carbone : réduire encore de 5% le volume des déchets ménagers d'ici 2030.

Le projet de territoire privilégie cinq axes de travail.

### OBJECTIF 1 : Optimiser les filières de collecte et de traitement

- **Action :** Développer la filière de transformation pour les biodéchets et les végétaux, avec la généralisation du compostage individuel ou collectif (composteurs villageois ou en pied d'immeubles).
- **Action :** Améliorer les chaînes de tri et de retraitement des déchets recyclables.

### OBJECTIF 2 : Accompagner les entreprises locales (commerçants notamment) dans la réduction des déchets à la source

- **Action :** Sensibiliser les entreprises locales au tri et à la valorisation des déchets, de leurs déchets, en vue de leur réemploi et du recyclage.

### OBJECTIF 3 : Prolonger la durée de vie des objets

- **Action :** Soutenir les initiatives en faveur du réemploi.
- **Action :** Contribuer à la seconde vie des objets en soutenant, par leurs apports, une économie circulaire composée de recycleries, de ressourceries, de lieux d'échange gratuits, de lieux de réparation.

### OBJECTIF 4 : Valoriser le rôle des habitants et des touristes dans la gestion des déchets

- **Action :** Sensibiliser le grand public sur les potentialités de l'économie circulaire.
- **Action :** Sensibiliser sur les consignes de tri et l'impact de nos déchets sur la planète.

### OBJECTIF 5 : Soutenir le monde économique dans l'évolution vers un modèle plus circulaire

- **Action :** Élaborer un partenariat avec Solutir, réseau d'entreprises et de structures qui encourage l'émergence de nouvelles entreprises et crée des synergies locales.
- **Action :** Assumer le rôle d'exemple en matière de préservation des ressources, de réemploi des matières, dans le cadre de la commande publique durable.
- **Action :** Soutenir la création d'une maison de l'économie circulaire.

### OBJECTIF 1

#### Consommer mieux et local

- **Action :** Encourager le développement de circuits courts.
- **Action :** Mieux faire connaître l'offre locale, les magasins de producteurs ou les espaces de vente, pour faciliter l'accès aux productions locales.
- **Action :** Développer des actions de sensibilisation à la qualité de l'alimentation (écoles, EHPAD) et aux rôles intrinsèques de l'agriculture (entretien de l'espace, production, terroir), proposer des visites d'exploitations agricoles.

### OBJECTIF 2

#### Diversifier et préserver le foncier : les leviers clés pour le maintien de l'agriculture

- **Action :** Favoriser la transmission d'exploitations et l'installation des jeunes agriculteurs sur des exploitations à taille humaine (aide à l'équipement, mise en réseau avec d'autres agriculteurs, aide au positionnement Bio).
- **Action :** Préserver le foncier agricole et veiller à une bonne répartition des usages.
- **Action :** Accompagner l'émergence de productions favorisant l'autoconsommation sur le territoire.
- **Action :** Tisser des liens avec les acteurs forestiers.

### OBJECTIF 3

#### L'agriculture acteur de la transition écologique

- **Action :** Soutenir et encourager les pratiques agro-environnementales.
- **Action :** Inciter au développement de pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité, moins génératrices de gaz à effet de serre, économes en eau.



32.6 %  
de surfaces  
agricoles  
sur le territoire

## SOUTENIR LA RURALITÉ, RENFORCER LE LIEN À L'AGRICULTURE ET L'ACCOMPAGNER DANS SA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION

Préserver l'outil de production de l'agriculture qu'est le foncier ne suffit pas à maintenir l'activité agricole. Entre 2007 et 2020, le nombre d'exploitations a continué de diminuer. La capacité pour l'agriculture à générer des revenus suffisants est remise en cause. Et l'attractivité pour un métier, certes proche de la nature et, plein de sens, ne suffit plus à compenser les départs à la retraite. Cela reste l'une des questions majeures pour l'avenir de l'agriculture car, sur Grand Lac, la transmission des exploitations est posée quand 50 % des exploitants individuels ont plus de 55 ans.

Nous devons être garants des choix des acteurs d'hier, qui ont structuré l'agriculture savoyarde en AOP, IGP et autres labels qui permettent aux agriculteurs de vivre de leur travail aujourd'hui.

Néanmoins, des évolutions importantes voient le jour. L'agriculture de Grand Lac s'est engagée dans sa transformation vers le bio. Avec le Plan Alimentaire Territorial, l'agglomération affiche sa volonté de s'emparer de l'enjeu agricole, en renforçant, d'une part l'offre de produits de qualité sur le territoire, et d'autre part la relation entre producteurs et consommateurs. Objectifs : proposer des produits plus sains à la population, contribuer au développement de circuits courts, améliorer les pratiques agricoles, ou encore favoriser la diversification ou l'installation sur de nouvelles productions maraichères.

Avec le projet de territoire, nous nous inscrivons dans la continuité de ce plan. Il s'agit d'encourager le développement d'une agriculture répondant aux attentes exprimées lors de la concertation, une agriculture à haute valeur environnementale et acteur de la transition écologique, notamment en travaillant sur l'évolution des pratiques agro-environnementales et sur le renforcement des circuits courts sur le territoire. Trois orientations majeures ont été retenues.

7



43

exploitations  
engagées en Bio  
en 2021

939 ha  
cultivés  
en Bio

en 2021 (1<sup>er</sup> rang  
départemental)



47 720  
tonnes  
de déchets  
produits sur Grand  
Lac /an

+3,7 %

entre 2018 et 2021



251 kg  
d'ordures  
ménagères

par habitant  
et par an, hors tri  
(217 kg en région  
Auvergne  
Rhône-Alpes)

79 %

des déchets  
déposés dans les  
5 déchetteries  
du territoire sont  
recyclés

# GRAND LAC: UN TERRITOIRE ATTRACTIF

**28 450**  
emplois  
en 2019



**+ 3 220**  
en 11 ans  
(2008-2019)

**+ 8 000**  
emplois  
à l'horizon 2030

**A**u cœur du sillon alpin, espace économique parmi les plus importants de France, Grand Lac bénéficie d'une situation particulièrement privilégiée. Les données statistiques le placent en tête des différents territoires savoyards en termes de création d'emplois et d'activités. Par ailleurs, il accueille des entreprises et des centres de recherche de renom, qui cohabitent avec un important tissu de petites et moyennes entreprises implantées au sein de ses parcs d'activités, notamment Technolac et Savoie Hexapôle.

Le tourisme, pour sa part, constitue le second pilier économique de Grand Lac. Entre lac et montagne, entre Rhône et ville thermale, entre vignes et champs, le territoire apparaît comme un espace et une destination touristique toujours plus attractifs, alors que l'eau, autant que la montagne, représentent d'indéniables « plus » au regard du changement climatique. Acteurs socio-professionnels comme habitants, vous avez été nombreux à évoquer les atouts économiques et touristiques de notre territoire. Des atouts qu'il convient de faire fructifier harmonieusement, sans remettre en cause le cadre de vie qui est le nôtre, tout en prenant en compte les transitions écologiques.

Dans un contexte de rareté du foncier, de nécessaire partage de l'espace entre les fonctions résidentielles, économiques, touristiques, agricoles, récréatives et environnementales, le territoire de Grand Lac est confronté à un double enjeu :

- celui de poursuivre le développement dont il a besoin pour offrir des emplois à ses actifs et conforter les ressources que les entreprises apportent ;
- celui de préserver ses équilibres écologiques et sociétaux, en responsabilité à l'égard des générations futures, pour qu'elles continuent à y trouver, demain, les conditions d'un épanouissement personnel et collectif.

Prenant en compte les attentes exprimées lors de la concertation, ce projet de territoire entend donner un cap vers un développement sobre dans sa consommation de l'espace et des ressources, diversifié, pour répondre au mieux aux besoins de notre population et de nos actifs et positionné sur des filières d'excellence pour assurer un avenir économique porteur de valeurs en phase avec les enjeux auxquels nous devons faire face.

## NOS AMBITIONS

**08**

Structurer notre positionnement économique autour de filières d'avenir

**09**

Redynamiser la vie économique en centres-villes et centres-bourgs

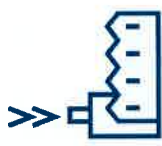
**10**

Favoriser les nouvelles formes de travail et la création d'activités : vers une « mixité urbaine », nouvel atout pour le monde rural

**11**

Développer un tourisme raisonné

**8**



**8 400**  
établissements  
sur Grand Lac

**12%**

d'établissements  
**scientifiques**  
**et techniques**  
(5,3 % en Savoie)

## UN POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE D'EXCELLENCE AUTOUR DE FILIÈRES D'AVENIR

Impliquée de longue date dans un développement économique pensé autour de filières d'avenir, l'agglomération s'est attachée à créer et à animer, en partenariat avec Chambéry- Grand Lac Économie, des espaces économiques reconnus pour leur qualité. Technolac et Savoie Hexapôle accueillent ainsi des activités de pointe au regard des enjeux à venir.

Technolac compte comme acteurs phares européens des énergies renouvelables l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES) et le Centre d'Ingénierie Hydraulique (CIH) qui, à eux seuls, emploient près de 1 000 chercheurs et ingénieurs. De son côté, Savoie Hexapôle est spécialisé dans les domaines de l'outdoor, en pleine expansion (trail entre autres), de la santé et du bien-être. Avec plus de 15 entreprises labellisées par Outdoor Sports Valley, Savoie Hexapôle est aujourd'hui le parc de référence dans ces domaines.

Par ailleurs, l'économie du territoire se distingue par une part plus importante de l'emploi industriel qu'au niveau national (13,9 % de l'emploi contre 11,9%). Enfin, autre atout non négligeable, l'existence de filières de formation et de recherche : l'université Savoie Mont Blanc ainsi que les nombreux centres de recherche publics et privés présents sur le territoire viennent conforter le dynamisme économique de Grand Lac, dont la création d'entreprises.

Pour asseoir ce dynamisme et cette attractivité économiques, le projet de territoire retient six orientations.

**234 ha**  
de parcs  
et zones  
d'activités

**38 ha**  
de foncier  
potentiel  
disponible  
à l'horizon 2040

### OBJECTIF 1

**Développer la notion de filière, au sens d'écosystème : entreprises, centres de recherche, organisation collective, formation**

- **Action :** Soutenir la croissance de la filière développement durable, notamment autour des actions menées avec l'INES, le CIH et les acteurs de l'hydrogène.
- **Action :** Continuer à accompagner les entreprises des domaines économiques d'avenir (énergies renouvelables, outdoor, numérique, startups écologiques) afin d'impulser une dynamique en matière de recherche, d'innovation et d'investissements.

### OBJECTIF 2

**Promouvoir l'identité économique de Chambéry-Grand Lac Économie au sein et hors du territoire**

- **Action :** Renouveler la relation élus-dirigeants afin de favoriser les échanges prospectifs avant les prises de décision, de mieux répondre aux besoins des entreprises et de passer à l'action.
- **Action :** Développer la communication de proximité et la déployer à tous les niveaux, de façon transversale, entre Grand Lac, les habitants, les communes, les différents partenaires, les entreprises.
- **Action :** Créer un ou des lieux de rayonnement des savoir-faire à destination du grand public et des étudiants (Maison de Grand Lac, lieu totem et de mise en relation autour de l'économie locale).

### OBJECTIF 3

**Opter pour un développement sobre en termes**

**de consommation d'espace**

- **Action :** Restructurer les parcs d'activités actuels afin de reconquérir du foncier inexploité, de réfléchir à une densification acceptable et de réussir la reconversion de bâtiments existants.
- **Action :** Repenser la conception et l'organisation des nouveaux parcs d'activités, mais aussi des extensions des parcs actuels, pour évoluer vers des modèles plus économiques en emprise foncière, privilégiant une forte mutualisation des espaces et des locaux (parkings aériens ou souterrains, voiries et infrastructures communes, locaux de stockage, aide au conseil pour limiter les enveloppes bâties).
- **Action :** Développer la pratique du bail à construction pour rester maître du foncier.

### OBJECTIF 4

**Soutenir l'engagement des entreprises pour une mobilité**

**fluidité et durable**

- **Action :** Créer un « bureau des temps » au sein de l'agglomération, testé à minima sur Savoie Technolac. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie sur le territoire, en adaptant les horaires des services publics et des activités publiques et privées, pour tendre vers une organisation temporelle du territoire (aménagement, déplacements, etc.).  
À la clé : mieux prendre en compte les attentes des usagers et résoudre les dysfonctionnements (congestion du trafic automobile).
- **Action :** Améliorer l'accessibilité des sites économiques.
- **Action :** Développer les Plans de Déplacement Inter-Entreprises sur les grands pôles générateurs de déplacements. Réfléchir sur la mutualisation des besoins de déplacements des salariés des entreprises pour mettre en place plus facilement des solutions collectives comme le covoiturage, ayant moins d'impact sur l'environnement et répondant à la nécessité de décongestionner les axes de communication.

### OBJECTIF 5

**S'engager dans le développement de l'économie circulaire**

- **Action :** Accompagner des initiatives et des expérimentations autour de l'économie circulaire.

### OBJECTIF 6

**Favoriser l'insertion des jeunes**

- **Action :** Conforter l'offre de formation sur le territoire et renforcer le lien université/centres de recherche/entreprises, pour favoriser l'émergence de nouvelles activités de pointe et une bonne intégration des jeunes dans les entreprises locales.



## 9 COMMERCE ET ARTISANAT DE PROXIMITÉ : REDYNAMISER LES CENTRES-VILLES ET LES CENTRES-BOURGS



**Commerce de détail : 13%**  
des établissements

**Hébergement & restauration : 6%**  
des établissements (9 % en Savoie)

La qualité de vie sur notre territoire de Grand Lac est intimement liée à la diversité d'une offre commerciale et artisanale située dans une proximité adaptée. S'il est évident que le développement du commerce spécialisé requiert des formes spécifiques dans des zones parfois dédiées, le commerce et l'artisanat de proximité s'inscrivent par définition au cœur des villes et des villages.

Le projet de territoire entend améliorer l'attractivité des centres-villes et des centres-bourgs sur tout le territoire, tant par un renouvellement de l'offre commerciale et artisanale que par la qualification de l'espace urbain dans lequel elle s'insère.

Faire ses achats et consommer en ville doit rester une expérience de vie quotidienne positive, tant par la satisfaction de nos besoins de consommation que par le cadre de vie de qualité, l'accessibilité et le lien social que le centre-ville propose.



**OBJECTIF 1**  
**Fluidifier les livraisons pour les commerçants**

- **Action :** Travailler sur le concept du « dernier kilomètre » en créant une plateforme dédiée, mutualisée avec Chambéry, tendre vers une logistique durable du dernier kilomètre et améliorer ainsi l'attractivité des centres-villes.

**OBJECTIF 2**  
**Assurer une offre commerciale de proximité**

- **Action :** Favoriser l'installation de commerces qui animent les centres-villes et accompagner le maintien et/ou le développement de commerces itinérants dans les centres-bourgs ruraux et les quartiers.
- **Action :** Réfléchir à la complémentarité des offres des centres-villes vis-à-vis des centres périphériques.
- **Action :** Envisager la création d'une offre de locaux commerciaux ou de services à des conditions attractives.
- **Action :** Permettre à l'artisanat local d'accéder à l'offre de locaux commerciaux dans les centres-urbains.



**OBJECTIF 1**

**Continuer à soutenir la mise en place de la couverture haut débit sur tout le territoire pour porter le développement du télétravail et la création d'entreprises en zone rurale**

**OBJECTIF 2**

**Développer les lieux d'accueil pour ces nouveaux emplois et nouvelles activités**  
Fab labs, tiers-lieux thématiques ou filialisés, espaces de coworking en lien avec les Maisons France Services, Repair/Cafés (informatique, vélo, électroménager, artisanat).

**OBJECTIF 3**

**Conforter l'accompagnement à la création d'entreprises**  
CitésLab, financement citoyen, aide à la création, intégration des créateurs dans les réseaux locaux

**1133**  
entreprises créées en 2020

# 10

## NOUVELLES FORMES OU ORGANISATION DU TRAVAIL ET CRÉATION D'ACTIVITÉS : LA « MIXITÉ URBAINE », NOUVEL ATOUT POUR LE MONDE RURAL

Les mutations de l'économie s'accompagnent de nouvelles formes de travail et d'emplois. Celles-ci répondent à de nouvelles aspirations sociales : pouvoir exercer notre activité professionnelle autrement, afin d'évoluer vers un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et de limiter l'impact environnemental et énergétique des déplacements.

Elles correspondent également à l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail au sein des entreprises, qui intègrent plus de flexibilité dans la relation avec leurs salariés grâce aux technologies numériques.

Grand Lac dispose déjà de nombreux atouts pour accueillir ces nouvelles formes d'emplois, dont la montée en puissance, s'avère bénéfique pour le territoire. Outre la diminution des gaz à effet de serre et de la pollution, la diminution du nombre de déplacements pendulaires, ces nouveaux schémas contribuent à conforter l'économie locale par une consommation en circuits plus courts et une plus forte implication dans la vie sociale.

Pour répondre toujours mieux à ces attentes, exprimées lors de la concertation, Grand Lac doit être à même d'accueillir ces nouvelles formes de travail dans de bonnes conditions, au premier rang desquelles se trouve la qualité de la couverture numérique.



**58%**  
des locaux sont raccordables à la fibre en 2021 (64 % en France)



**32 200**  
**lits touristiques**  
marchands  
et non marchands

**2,1**  
**millions**  
de nuitées en 2021

**1 760**  
**emplois induits**  
en 2021

## LE TOURISME : CONJUGUER ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS

Le tourisme, porté par la marque Aix les Bains Riviera des Alpes, est une activité économique importante pour le territoire. Fort de son lac, de ses vignes, de son thermalisme, de ses montagnes, Grand Lac dispose de tous les atouts pour renforcer son attractivité. C'est une chance, une formidable perspective.

Mais compte tenu des évolutions en cours, autant que des attentes exprimées lors de la concertation, l'activité touristique, sur Grand Lac, se doit de tendre vers un équilibre préservant la qualité de vie sur le territoire. Le développement doit nécessairement s'envisager en adéquation avec les besoins et les aspirations légitimes des habitants.

C'est pourquoi le projet de territoire entend poursuivre un double objectif :

- Construire, à partir des principaux atouts qu'offre Grand Lac, une offre touristique plus qualitative, permettant d'optimiser les retombées pour tout le territoire et, plus globalement, d'accompagner un tourisme plus durable.
- Étaler une fréquentation qui restera importante, en travaillant sur les ailes de saisons, la diversité des offres, en proposant des solutions de séjour, de mobilité, de pratiques compatibles avec notre environnement et la qualité de vie des habitants.



### **OBJECTIF 1** **Cultiver une identité territoriale autour du positionnement Territoire naturel de bien-être**

- **Action :** Développer une offre de tourisme durable, en valorisant les démarches respectueuses de l'environnement et basées sur l'espace naturel exceptionnel du territoire.
- **Action :** Attirer une clientèle ciblée en créant une offre nature pour les familles et les sportifs autour du bien-être.
- **Action :** Élargir l'image Aix les Bains Riviera des Alpes, axée sur la ville centre, et promouvoir les communes autour d'Aix-les-Bains.
- **Action :** Valoriser une offre touristique dédiée avant tout aux habitants du territoire.

### **OBJECTIF 2**

#### **Une activité touristique à élargir dans le temps et dans l'espace**

- **Action :** Accompagner un développement touristique 4 saisons ciblant les clientèles régionales et les courts séjours sur les ailes de saisons (diversification du Revard).
- **Action :** Soutenir un tourisme de proximité adapté aux territoires Chautagne/Albanais et suscitant une fierté d'appartenance (marché de producteurs et d'artisanat, valorisation du patrimoine).
- **Action :** Promouvoir la diversification des lieux de tourisme sur le territoire pour maîtriser la fréquentation des espaces.

### **OBJECTIF 3**

#### **Une mobilité à organiser pour préserver le cadre de vie et la qualité de vie des habitants comme des visiteurs**

- **Action :** Prévoir du stationnement le long du lac pour les personnes à mobilité réduite.
- **Action :** En lien avec les ambitions associées à une mobilité fluide et durable (cf. page 12), favoriser les parkings relais et les transports en commun à proximité des lieux d'intérêt (lieux touristiques et sportifs, plages, centres-villages, campings, etc.).
- **Action :** Privilégier un lac propre et calme avec moins de bateaux à moteur, en favorisant l'électrique et en limitant leur vitesse.

### **OBJECTIF 4**

#### **Une offre d'hébergements touristiques à diversifier pour améliorer l'expérience client**

- **Action :** Proposer une offre d'hébergements diversifiée et qualitative (maisons d'hôte, hébergements écologiques), à un prix abordable pour un tourisme familial et jeune (création de campings et de villages vacances, auberges de jeunesse).
- **Action :** Développer et structurer l'accueil des camping-cars.

### **OBJECTIF 5**

#### **Accompagner les acteurs du tourisme et développer leur mise en réseau**

- **Action :** Développer la communication entre les acteurs du tourisme, interconnectés, pour créer des synergies, favoriser le partage d'informations, tendre vers plus d'harmonisation et l'amélioration de la qualité des points d'accueil.
- **Action :** Continuer à organiser la diffusion, par l'Agence Aix les Bains Riviera des Alpes, de l'offre des activités de loisirs auprès des hébergeurs de Grand Lac et diversifier l'information délivrée sur les points d'accueil.



# GRAND LAC: UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

**Taux  
de pauvreté :**  
**8,7%**  
(14,8 % en France)

**G**rand Lac est avant tout un territoire de vie au quotidien. Vous avez été nombreux à exprimer vos attentes sur ce qui fait le lien entre les habitants, au sein des quartiers, des villages et des villes. La première aspiration, que l'on soit une famille, un enfant, un jeune ou un aîné, consiste à trouver autour de nous les conditions de notre épanouissement, de notre intégration sociale et d'une qualité de vie répondant à nos souhaits tout au long de notre existence.

Il existe des disparités, qu'elles soient humaines ou territoriales, face auxquelles nous devons apporter des solutions.

Sur cette thématique de proximités, le projet de territoire fixe un cap, que les réponses à apporter relèvent des compétences directes de l'agglomération ou des autres collectivités : organiser des services dans la proximité et assurer le maintien de services essentiels comme la santé, accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives, favoriser les liens intergénérationnels et penser la place de nos aînés dans la vie de notre territoire, mieux répondre aux aspirations d'expression et de pratiques culturelles et sportives.

Enfin, la pression résidentielle à laquelle est soumis notre espace de vie avec, comme conséquences directes, le coût du logement et le coût de la vie, fait clairement peser un risque d'exclusion. L'inaccessibilité du logement évince potentiellement les jeunes actifs et les jeunes ménages, ou encore les ménages plus modestes, pourtant indispensables à la vitalité de notre territoire. Ce constat renforce l'éloignement et la précarité liée aux mobilités. Le projet de territoire devra donc aussi être garant d'une cohésion sociale, notamment à travers un parcours résidentiel accessible à tous, toutes générations confondues.

## NOS AMBITIONS

**12** Améliorer la qualité de l'information et de la relation avec les habitants et les usagers

**13** Préserver des services publics pensés dans la proximité pour tous, pour une qualité de vie au quotidien

**14** Mailler le territoire d'une offre de santé de proximité

**15** Offrir une bonne qualité de vie à nos séniors

**16** Répondre aux attentes de la jeunesse

**17** Penser un habitat pour tous

**18** Gérer les risques

**19** Conforter l'offre culturelle et sportive

**OBJECTIF 1**

**Renforcer la relation entre usagers et services publics, améliorer les supports d'information**

- **Action** : Faire connaître l'offre, en matière de services publics, par secteurs d'activité : culture, sport, santé.
- **Action** : Centraliser les informations de Grand Lac et des différentes communes sur un outil commun « portail territorial », et mettre à disposition des documents d'information qualitatifs dans tous les lieux d'accueil du public des différentes collectivités du territoire.

**OBJECTIF 2**

**Instaurer une plus grande proximité entre les usagers et les collectivités, pour une meilleure collaboration autour des projets**

- **Action** : Associer les citoyens à la construction des politiques publiques, entre autres par la création d'un Conseil Local de Développement (CLD) : « Atelier citoyens ».
- **Action** : Expliquer régulièrement le service public et ses missions, informer sur les projets (quoi, pourquoi, quand, à quels coûts ?).

**12**

**AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'INFORMATION ET DE LA RELATION AVEC LES HABITANTS ET LES USAGERS**

Grand Lac est un territoire dynamique. Chacun peut y trouver de nombreuses réponses à ses besoins du quotidien. Et pourtant vos témoignages, votre expression au cours de cette démarche de construction de projet de territoire, ont mis en évidence la nécessité de pouvoir mieux accéder à l'information sur les services disponibles et, par voie de conséquence, d'adapter nos outils de communication en ce sens.

Nous souhaitons travailler sur la relation que nous tissons avec vous et l'améliorer : vous devez mieux nous connaître ; nous devons mieux vous informer autant qu'instaurer un dialogue constructif. Car au dialogue avec les usagers et de l'écoute peuvent se dégager des pistes d'amélioration et de nouveaux projets pour que les services à la population gagnent en efficacité.



**13**

**DES SERVICES DE PROXIMITÉ BIEN RÉPARTIS ET ACCESSIBLES SUR TOUT LE TERRITOIRE**

La présence de services au public correspond à une attente importante des habitants des territoires. La présence de ces services constitue de fait un fort facteur d'attractivité.

Aujourd'hui, les services, qu'ils soient privés, que ce soient ceux de l'Etat, de la Région, des Départements, de l'agglomération ou des communes, deviennent tous dématérialisés. Si, pour certains d'entre nous, ces nouveaux modes d'accès aux services représentent une évolution positive, nous ne sommes pas tous égaux face à ces nouveaux usages. Certains en sont même très éloignés, tant géographiquement que dans la maîtrise des outils numériques. La question de l'égalité d'accès à ses droits, aux services et à l'information est donc clairement posée.

Afin d'éviter ces fractures géographiques, numériques et sociales, ce projet de territoire entend garantir une couverture haut débit, lutter contre la fracture numérique et préserver, pour tous, une proximité de l'accès aux services publics.



**OBJECTIF 1**

**Lutter contre la fracture numérique**

- **Action** : Continuer à lutter contre la fracture numérique (accès au matériel, accès au réseau, aptitudes à l'usage).
- **Action** : Impulser des actions de formation au numérique pour tous, notamment pour les seniors, avec le souci de couvrir tout le territoire et en évitant les doublons (ateliers dans les relais, Repair Cafés informatiques, ateliers pédagogiques Web...).

**OBJECTIF 2**

**Préserver une proximité de l'accès aux services publics**

- **Action** : Optimiser la qualité d'accueil des usagers par une démarche qualité.
- **Action** : Continuer à proposer la présence de médiateurs juridiques sur le territoire, questionner le dimensionnement des services et la diffusion de l'information.
- **Action** : Rendre les lieux d'accueil accessibles à tous les publics et adapter les horaires d'ouverture.
- **Action** : Conserver un accueil téléphonique accessible pour aider les usagers et rester à leur écoute.

**2**

**Maisons France Services**

**28**

**communes avec des accueils au public**

**Présence des principaux opérateurs de services au public**

(CAF, CARSAT, CPAM, MSA, Pôle Emploi, La Poste, les services du Département et de l'Etat)



# GRAND LAC : UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS



**98,8**  
médecins  
généralistes  
pour 100 000  
habitants  
(90,4 en France  
et 110,2 en Savoie)

## OBJECTIF

### Mailler le territoire d'une offre de santé de proximité

- **Action :** Accompagner l'installation de médecins et de spécialistes sur le territoire.
- **Action :** Solliciter les partenaires sur les offres de soins sur le territoire, leur développement et leur avenir (offres d'urgence, offres plus longue durée, à domicile ou en établissement spécialisé).
- **Action :** Accompagner les professionnels de santé dans la mise aux normes, notamment l'accessibilité, et la rénovation énergétique de leur cabinet.



**5**

communes  
en zone  
d'intervention  
prioritaire  
selon la classification  
de l'ARS

**17**

communes en  
zone d'action  
complémentaire

## LA SANTÉ DE PROXIMITÉ : UN MAILLAGE INDISPENSABLE

La présence de services de santé constitue un facteur essentiel de la qualité de vie au quotidien sur un territoire. Que ce soit pour nous-même, notre famille et nos enfants, ou pour nos aînés, qu'ils résident chez eux ou en EHPAD, bénéficier d'une sécurité sanitaire dans la proximité est une aspiration légitime.

Mais l'offre de services, sur ce domaine spécifique qu'est la santé, tend à diminuer, notamment dans les territoires les plus isolés. Aujourd'hui, certaines communes sont identifiées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme à risque déficitaire. Dans le même temps, avec l'arrivée de nouvelles générations de professionnels de santé, les conditions d'exercice évoluent vers plus d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la qualité de vie et les possibilités d'épanouissement comptant beaucoup dans leurs choix d'installation.

Le projet de territoire et les collectivités parties prenantes ont pour objectif de préserver et de conforter une offre de santé de proximité.

**15**

## TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR CRÉER LES CONDITIONS D'UNE BONNE QUALITÉ DE VIE POUR NOS SÉNIORS

Plus de 75 ans :

**10%**

de la population  
en 2018  
(5% en 1968)

La population vieillit : celle de la France comme celle de Grand Lac. Cette évolution constitue un enjeu majeur pour notre société et pour notre territoire. Quelle qualité de vie préparons-nous à nos aînés demain ? Quelle sera leur place au cœur de nos communes, leur centre de vie historique ?

L'allongement de la durée de vie et la forte croissance du nombre de personnes âgées nous questionnent sur l'ampleur des réponses à apporter sur les sujets essentiels que sont les logements pour les seniors, les services à domicile, la santé, la prévention et l'insertion dans la vie locale.

Si, aujourd'hui, Grand Lac et ses partenaires se sont organisés pour construire et gérer des réponses globalement à la hauteur des besoins, il va leur falloir anticiper les évolutions à venir, car les solutions demanderont du temps et des ressources très importantes et, probablement, impliqueront de construire des partenariats publics/privés innovants.

Nous retenons trois axes de travail prioritaires centrés sur les seniors pour le projet de territoire.



### OBJECTIF 1

#### Un parcours résidentiel effectif, sécurisé et accessible

- **Action :** Encourager le développement de nouvelles structures d'hébergement (EHPAD, résidences d'autonomie, logements intergénérationnels).
- **Action :** Favoriser la création d'espaces intergénérationnels, par exemple des crèches dans des EHPAD, et développer les interactions entre les écoles et les EHPAD.

### OBJECTIF 2

#### Le maintien à domicile : une priorité qui doit s'accompagner d'une transformation des services à domicile

- **Action :** Encourager et organiser le bénévolat pour pouvoir proposer aux personnes âgées plus de visites à domicile ou dans des lieux d'activité.
- **Action :** Développer l'information à destination des seniors et des familles sur le maintien à domicile.
- **Action :** Proposer des séjours de répit pour les aidants (notamment en renforçant les offres associatives).
- **Action :** Conforter une équipe mobile dédiée à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
- **Action :** Travailler sur les parcours d'aide, en recherchant la complémentarité des différents acteurs impliqués.

### OBJECTIF 3

#### Accentuer la mixité, la solidarité et les liens intergénérationnels

- **Action :** Développer des actions montées en partenariat avec tous les acteurs du territoire (publiques et privées de tous horizons).
- **Action :** Multiplier les activités passerelles entre les associations de loisirs et/ou culturelles, de culture hors les murs, les associations sportives, les écoles, les services et les établissements d'aide aux personnes en difficulté, handicapées, âgées.
- **Action :** Créer des tiers-lieux, espaces de rencontres intergénérationnelles, proposer des activités, créer du lien et cibler plus particulièrement les seniors retraités, isolés en milieu rural.
- **Action :** Favoriser la mobilité des seniors en développant un transport de bus à la demande performant.

**78**

places en  
établissements  
d'hébergement  
pour personnes  
âgées  
pour 1 000  
personnes de plus  
de 75 ans  
(contre 1 en 2010 en  
France)

Plus de 65 ans :

**+ 5 300**

en 2030  
sur le territoire



**OBJECTIF 1**

**Un besoin de relais forts pour favoriser le lien social et l'épanouissement des jeunes**

- **Action** : Créer des espaces de dialogue avec les jeunes.

**OBJECTIF 2**

**Développer une offre vers les jeunes, organisée par micro-bassins de vie**

- **Action** : Créer des lieux de convivialité ouverts, pour les animations en faveur des jeunes.
- **Action** : Développer une politique du « aller vers » en s'appuyant sur les associations sociales et culturelles, pour créer du lien sur l'ensemble du territoire.

**OBJECTIF 3**

**Développer des services à l'enfance et des équipements**

- **Action** : Encourager la création d'offres de garde d'enfants, accessibles à tous (crèches, micro-crèches, etc.).
- **Action** : Favoriser, en particulier, l'installation de structures dédiées à la garde d'enfants sur les zones d'activités et à proximité des espaces professionnels.



16  
UN TERRITOIRE  
EN PHASE AVEC  
LA JEUNESSE

Le renouvellement de la population est une nécessité. L'arrivée de jeunes ménages garantit un bon fonctionnement de nos équipements (écoles, collèges), une dynamique économique pour nos entreprises. Une vitalité associative et un lien social indispensables à nos communes et à notre territoire.

Le contexte géographique de Grand Lac, constitué de plusieurs bassins de vie de proximité, impose un maillage de l'offre de services pour l'enfance et la jeunesse à cette échelle. C'est d'ores et déjà en grande partie le cas. L'enjeu pour demain consiste donc à accompagner l'évolution des services pour développer une offre en adéquation avec la croissance de la population.

La concertation a permis de mettre en évidence deux objectifs essentiels : conforter les associations d'animation à destination des jeunes pour apporter des réponses plus complètes à leurs besoins et ceux des familles du territoire ; développer l'offre de services relative à la garde de la petite enfance.



Moins  
de 6 ans :



17

UN HABITAT POUR TOUS

Dans le cadre de la concertation, tous les participants se sont rejoints sur l'importance de faire de l'habitat, une question centrale du projet de territoire. Tous partagent le même constat : le territoire devient difficilement accessible. Une situation qui s'explique par la pression que subissent les territoires limitrophes, la Suisse et la Haute-Savoie, mais également par les nouveaux flux en provenance de Lyon et Paris depuis le COVID.

L'évolution des prix du foncier ou du logement exclut progressivement les ménages les plus modestes ou les classes d'âge les plus jeunes, contraints de se loger ailleurs, voire de travailler ailleurs. Cela constitue un frein puissant au rajeunissement du territoire et au recrutement pour une partie des entreprises locales. Parallèlement, la production de logements consécutive à la croissance démographique a indiscutablement atteint un seuil sensible pour Grand Lac, au regard de la nécessité de préserver l'espace naturel et de respecter les besoins d'espace d'une agriculture de qualité.

La question d'un équilibre entre le niveau d'équipement de notre territoire, sa fragilité écologique et l'accueil d'une population plurielle est posée. Nous souhaitons impérativement trouver des solutions pour développer un habitat sans doute plus dense, plus vertueux sur le plan de sa conception, mais surtout plus accessible, pour garantir des conditions d'accueil de tous les ménages, de tous les actifs dont notre territoire et notre économie ont besoin.



47 000  
logements  
en 2020

5511  
logements  
sociaux

soit 14,8 % du parc  
de logements

4 430  
logements  
vacants  
en 2020

+ 9 %  
Prix du m<sup>2</sup>  
à la vente

entre 2020 et 2021

**OBJECTIF 1 : Accentuer l'intervention publique pour mieux garantir l'accès au logement pour tous**

- **Action** : Lancer une réflexion sur les outils d'accompagnement à l'accès au logement locatif ou à la propriété.
- **Action** : Lancer une réflexion sur les solutions d'accès pour les primo-accédants.
- **Action** : Créer de l'habitat collectif et locatif, construire davantage de logements sociaux, pour accueillir les jeunes ménages et faire vivre les écoles.
- **Action** : Encourager le développement de résidences pour l'hébergement des jeunes.
- **Action** : Encourager le développement de résidences à destination des saisonniers.

**OBJECTIF 2 : Repenser l'urbanisme et l'habitat pour limiter la consommation foncière**

- **Action** : Coordonner les réflexions sur la construction des villes de demain sur les villes d'aujourd'hui, pour repenser nos centres-villes.
- **Action** : Lancer une réflexion sur la renaturation d'espaces pour compenser la consommation foncière.
- **Action** : Lancer un diagnostic de l'habitat et le soumettre à la consultation du public ou lancer une convention citoyenne sur l'habitat.
- **Action** : Impulser une meilleure maîtrise publique des projets immobiliers : pouvoir en maîtriser la densité, travailler dès la conception sur la qualité des logements réalisés, leur intégration paysagère et la création d'espaces de verdure, la prise en compte en amont des projets des mobilités douces et de la nécessité de concevoir des logements adaptés au maintien à domicile.



**OBJECTIF 3 : Un habitat en phase avec les enjeux écologiques, énergétiques et de changement**

- **Action** : Favoriser la construction de logements à énergie positive avec du conseil sur les nouveaux matériaux, plus écologiques.
- **Action** : Encourager le développement de formations pour les artisans, cibées sur la construction de logements mieux isolés : des savoir-faire à développer.
- **Action** : Impliquer les syndicats de copropriété dans les enjeux de transition.

# 18 GESTION DES RISQUES : POUR VIVRE GRAND LAC DANS LA SÉRÉNITÉ



**7 centres de secours**

- 1 centre de secours principal d'Allevard - Bains, situé à Grassy-sur-Aix
- 1 centre de secours à Chandrix (Saint-Jours, La Biolle, Albans, Entrelacs et Serrières-en-Chautagne)

Notre territoire, à l'instar de nombreux autres, est confronté à deux évolutions, apparemment distinctes, mais impliquant des réponses de même ordre : les risques naturels et la sécurité.

Dans un contexte d'augmentation des températures moyennes, les vocations résidentielle et touristique de Grand Lac, avec les atouts de respiration et de fraîcheur que proposent le lac, la nature environnante et les montagnes, vont se renforcer. Même maîtrisée, cette tendance constitue un facteur d'aggravation du nombre d'accidents et d'expositions aux risques naturels.

Le changement climatique se traduit par des épisodes de canicule qui renforcent la sensibilité du massif forestier aux feux d'une part, et des phénomènes météorologiques de plus en plus violents, orages, tempêtes et crues, d'autre part.

Cet état de fait conduit les pouvoirs publics locaux, Syndicat Départemental Incendie Secours (SDIS), Gendarmerie, syndicat du Haut Rhône et Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) à conforter leurs moyens de prévention et de lutte contre ces risques : crues et inondations (compétence GEMAPI), feux, sécurité et secours.

Grand Lac et ses communes sont partenaires de ces acteurs essentiels pour la qualité de vie et la sécurité des habitants, partout sur le territoire. L'agglomération poursuivra son appui à leurs investissements.

**OBJECTIF 1**  
Continuer à apporter un soutien aux pompiers de Savoie, notamment avec la création d'un nouveau centre de secours principal

**OBJECTIF 2**  
Continuer à apporter un soutien aux gendarmes et policiers, notamment avec la construction d'une nouvelle caserne à Entrelacs

**OBJECTIF 3**  
Continuer à assurer la protection des personnes en conservant des gendarmeries de proximité

**OBJECTIF 4**  
Continuer à assurer la protection des personnes en s'engageant dans des plans de lutte contre les inondations et en poursuivant les investissements sur les trois bassins versants de l'agglomération : lac du Bourget, Rhône et Chéran.



**OBJECTIF 1**

**Faciliter l'accès à la lecture avec une offre attractive**

- Action : Repenser l'offre des bibliothèques, médiathèques et ludothèques du territoire (création et rénovation) et diversifier les offres disponibles sur les bassins de vie.
- Action : Établir un programme d'animations et de conférences dans les bibliothèques.



**OBJECTIF 2**

**Accompagner la création et la diffusion artistique**

- Action : Accompagner la diffusion de l'information.
- Action : Augmenter le nombre de lieux culturels mixtes (concerts, expositions, bars) et encourager la délocalisation de l'offre culturelle vers des lieux conviviaux dans des petites communes (en extérieur, production dans des cafés, rencontres délocalisées).

**OBJECTIF 3**

**Offrir des conditions d'accès à la culture et au sport pour tous**

- Action : Favoriser l'accessibilité à la culture et aux clubs de sport pour tous.
- Action : Favoriser l'accessibilité physique à la culture et aux clubs de sport (transports en commun, accès personnes à mobilité réduite).

**OBJECTIF 4**

**Impulser une mise à niveau territoriale de l'offre d'équipements sportifs pour répondre aux besoins des jeunes et des actifs**

- Action : Travailler sur la qualité des infrastructures sportives (aménagement, rénovation, accessibilité en commun et en mobilité douce)
- Action : Mettre en place un schéma des équipements sportifs à l'échelle du territoire (gymnases, parcours santé, équipements extérieurs, pistes d'athlétisme, skateparks, activités nautiques, etc.).

**20 000**  
licenciés sportifs



**21**  
équipements sportifs et culturels pour 10 000 habitants (30 en Savoie)

# 19 CONFORTER L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

La culture et le sport sont deux composantes importantes de la vitalité d'un territoire, d'une part en termes d'épanouissement personnel, d'autre part parce qu'elles portent des enjeux de société comme la santé, l'éducation, la citoyenneté.

Notre territoire, avec son lac et ses montagnes, constitue en lui-même un formidable support à de nombreuses pratiques sportives individuelles et collectives. Par ailleurs, les équipements, activités et programmations culturelles ne manquent pas : festivals, expositions, spectacles, bibliothèques, enseignement musical : l'offre repose sur de nombreuses initiatives communales, associatives et individuelles, source d'une grande diversité de pratiques et de manifestations à destination de tous les publics.

C'est également par cette implication de tous et des habitants que se créent les liens sociaux dont notre territoire a besoin. Raison pour laquelle cette dynamique sportive et culturelle doit se poursuivre par l'investissement de chacun, afin de toujours mieux accompagner l'évolution des besoins et des attentes.



## ET MAINTENANT ?

Notre vision partagée de Grand Lac Horizon 2030 se décline désormais en 19 grandes ambitions inscrites dans notre projet de territoire, qu'il nous revient de faire vivre et de porter dans le quotidien des décennies à venir.

Des orientations ont été données. Grand Lac, la communauté d'agglomération, et chacune des communes qui composent le territoire, mais aussi les partenaires institutionnels et, vous, habitants, entrepreneurs, acteurs associatifs : nous avons tous notre rôle à jouer.

Nous créons « l'Atelier citoyens », un groupe de 50 volontaires représentatifs du territoire, qui aura pour rôle de suivre les avancées et de travailler sur la construction ou l'approfondissement d'idées.

Et pour que tous, acteurs de Grand Lac, vous puissiez suivre l'évolution de ce projet de territoire, nous nous engageons à revenir vers vous régulièrement, pour vous communiquer les résultats, détailler nos progrès à travers un tableau de bord de suivi, évoquer les points de blocage, partager les enseignements des actions mises en place, évoquer les possibles nouvelles orientations.

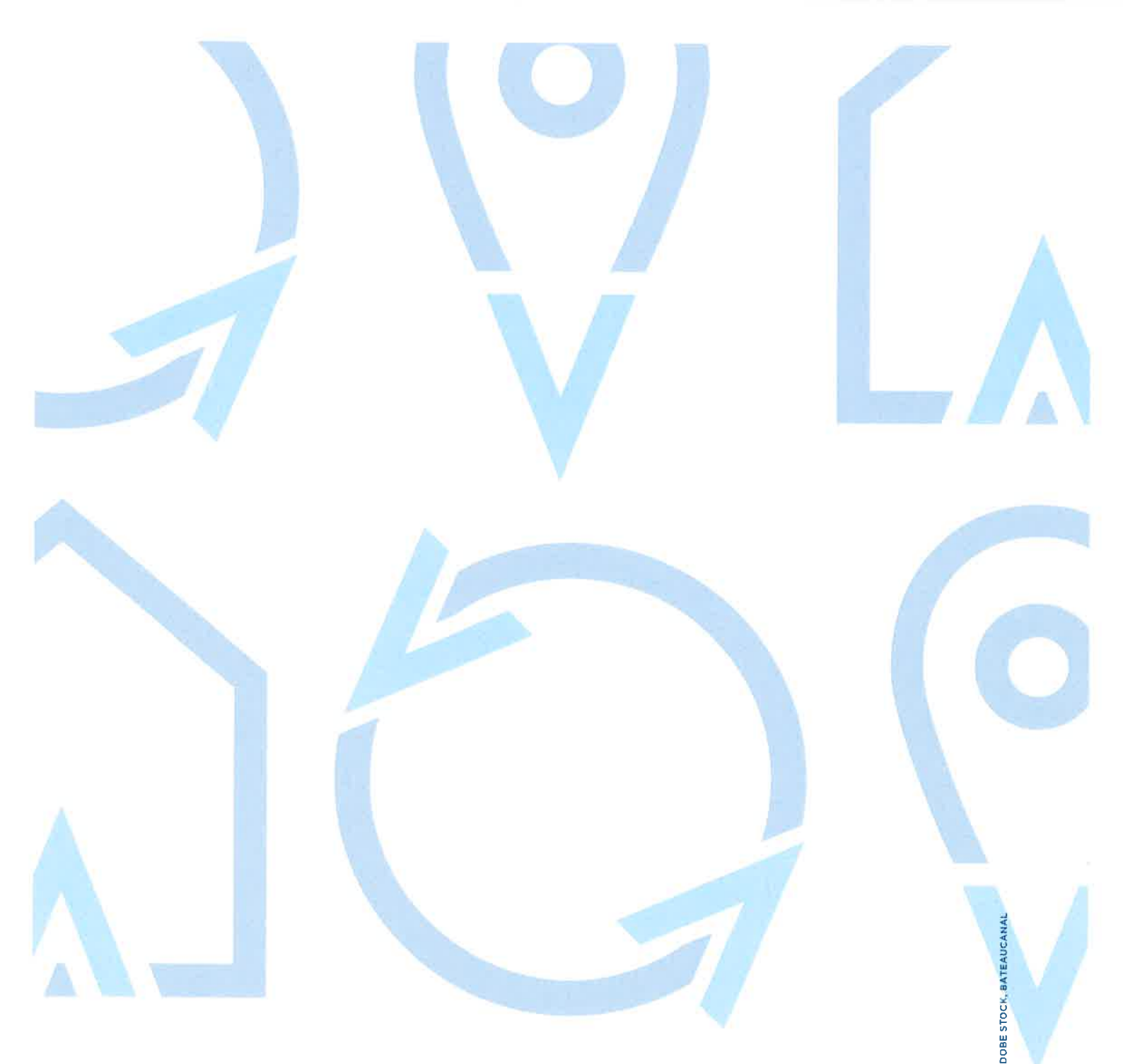
Au fil de nos progressions, de nos échanges et de vos retours, nous ajusterons et ferons évoluer en temps réel ces 19 ambitions.

# INVENTONS GRAND LAC

Horizon 2030







« Quel futur, pour projeter notre territoire de Grand Lac au cœur du XXI<sup>ème</sup> siècle, nous semble viable, vivable et équitable ? Pour répondre à cette question, nous avons opté pour le dialogue. Œuvrons maintenant avec bon sens et cohérence. Car, qu'il s'agisse d'environnement, d'urbanisme, de développement économique ou touristique, de transition énergétique, de cohésion sociale ou encore d'adaptation au changement climatique, nous n'y parviendrons qu'avec pragmatisme et intelligence collective ! »

**Renaud Beretti**

Président de Grand Lac



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Approbation du Projet de Territoire : Horizon 2030

---

**Date de transmission de l'acte :** 22/11/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/11/2022

---

**Numéro de l'acte :** d4355 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20221115-d4355-DE

---

**Date de décision :** 15/11/2022

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.7. Intercommunalité  
5.7.6. Autres